

ATTESTATION

Je, soussigné(e),

NOM :

PRENOMS :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

PROFESSION :

ADRESSE :

Certifie être ayant droit de l'artiste (nom et prénom) :

Dont les œuvres sont divulguées sous le pseudonyme :

Paragraphes à recopier entièrement et de façon manuscrite par l'auteur de l'attestation :

« Je certifie que [à compléter], artiste dont je suis l'ayant droit, est l'auteur des œuvres divulguées sous le pseudonyme de [à compléter].

J'ai été informé(e) de ce que la présente pourra être produite en justice par l'ADAGP dans le cadre de la défense de mes droits et de ce qu'une fausse déclaration m'exposerait à des sanctions pénales ».

Paragraphes en caractères gras à recopier entièrement par l'auteur de l'attestation :

Fait à :

Le :

Pour valoir ce que de droit.

Signature :

L'attestation devra être manuscrite, datée et signée par son auteur.

L'établissement d'attestations faisant état de faits matériellement inexacts est puni d'un emprisonnement d'un an et 15.000 euros d'amende (article 441-7 du Code pénal)